



2025 RAPPORT ANNUEL

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE GATINEAU



GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU DIRECTEUR	3
LE SSIG EN BREF.....	4
Carte du territoire	6
PRÉVENTION	8
Faits saillants.....	8
Les 5 programmes en prévention	8
1. L'évaluation et l'analyse des incidents	8
2. La réglementation municipale en sécurité incendie.....	10
3. L'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée.....	10
4. Inspections périodiques des risques plus élevés et avis d'infraction aux règlements.	10
5. Programme d'éducation du public	11
Événements spéciaux.....	14
OPÉRATIONS	16
Interventions	16
Nature des appels	16
Nombre d'appel par caserne	17
Valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG.....	17
GESTION DES RISQUES ET DES PARTENARIATS	18
Classification des risques	18
Plan particulier d'intervention (PPI)	19
Planification des entraves.....	19
Entraide intermunicipale	19
RESSOURCES MATÉRIELLES.....	20
Offre de services.....	20
Acquisition d'équipements	21
Entretien et inspection des équipements.....	21
Renouvellement de la flotte de véhicules.....	21
SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL	22
FORMATION	23

MESSAGE DU DIRECTEUR

Bilan 2025 – Message du nouveau directeur du Service de sécurité incendie de Gatineau

Nommé directeur du Service de sécurité incendie de Gatineau le 27 octobre 2025, j'ai abordé ce mandat avec la volonté de m'inscrire rapidement dans la continuité des actions du Service, tout en amorçant une réflexion structurée sur ses priorités, sa gouvernance et son développement futur.

Les premières semaines ont été consacrées à la prise de connaissance des principaux dossiers stratégiques et opérationnels, ainsi qu'à l'établissement de liens de collaboration avec les équipes de travail, les partenaires internes et externes et les élus municipaux.

Dans ce contexte, une attention particulière a été portée à la mise à jour du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, notamment par des présentations et échanges avec les nouveaux élus lors de la semaine d'étude du budget en décembre 2025. Ces rencontres ont permis de rappeler les obligations réglementaires liées au schéma, de réitérer les enjeux opérationnels du Service de sécurité incendie de Gatineau et de sensibiliser les élus aux impacts des décisions budgétaires sur la capacité d'intervention et la sécurité de la population.

Parallèlement, le processus de renouvellement du contrat de travail entre la Ville de Gatineau et l'Association des pompiers et pompières de Gatineau (APPG) s'est poursuivi. Ces travaux se sont inscrits dans un climat de transparence et de respect.

Afin de mieux comprendre les enjeux vécus sur le terrain, une tournée des équipes de travail du Service de sécurité incendie de Gatineau, ainsi que des rencontres avec les autres directions des services municipaux ont été amorcées. Ces échanges ont été essentiels afin de dresser un portrait fidèle des préoccupations, des forces et des leviers d'amélioration, tout en favorisant une approche de gestion basée sur l'écoute, la collaboration et la reconnaissance de l'expertise interne.

Sur le plan organisationnel, des ajustements à la structure de l'état-major ont été entrepris afin de clarifier certains rôles et responsabilités, d'améliorer les processus décisionnels et de soutenir une gestion plus agile et cohérente avec les orientations municipales et les exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Ces différentes démarches ont alimenté l'élaboration d'un plan d'action en sécurité incendie pour l'année 2026, construit en tenant compte à la fois des obligations réglementaires, des priorités opérationnelles et des attentes exprimées par les équipes de travail. Ce plan vise à consolider les acquis du Service, à renforcer sa capacité d'intervention et à soutenir l'amélioration continue de la prévention, de la formation et de la réponse aux sinistres.

Enfin, des enjeux importants liés au renouvellement de la flotte de véhicules ont été analysés, considérant l'état des équipements, les besoins opérationnels actuels et futurs, ainsi que les contraintes financières. Ces travaux constituent une étape déterminante pour assurer la fiabilité de nos équipements lors d'interventions et la sécurité du personnel et de la population.

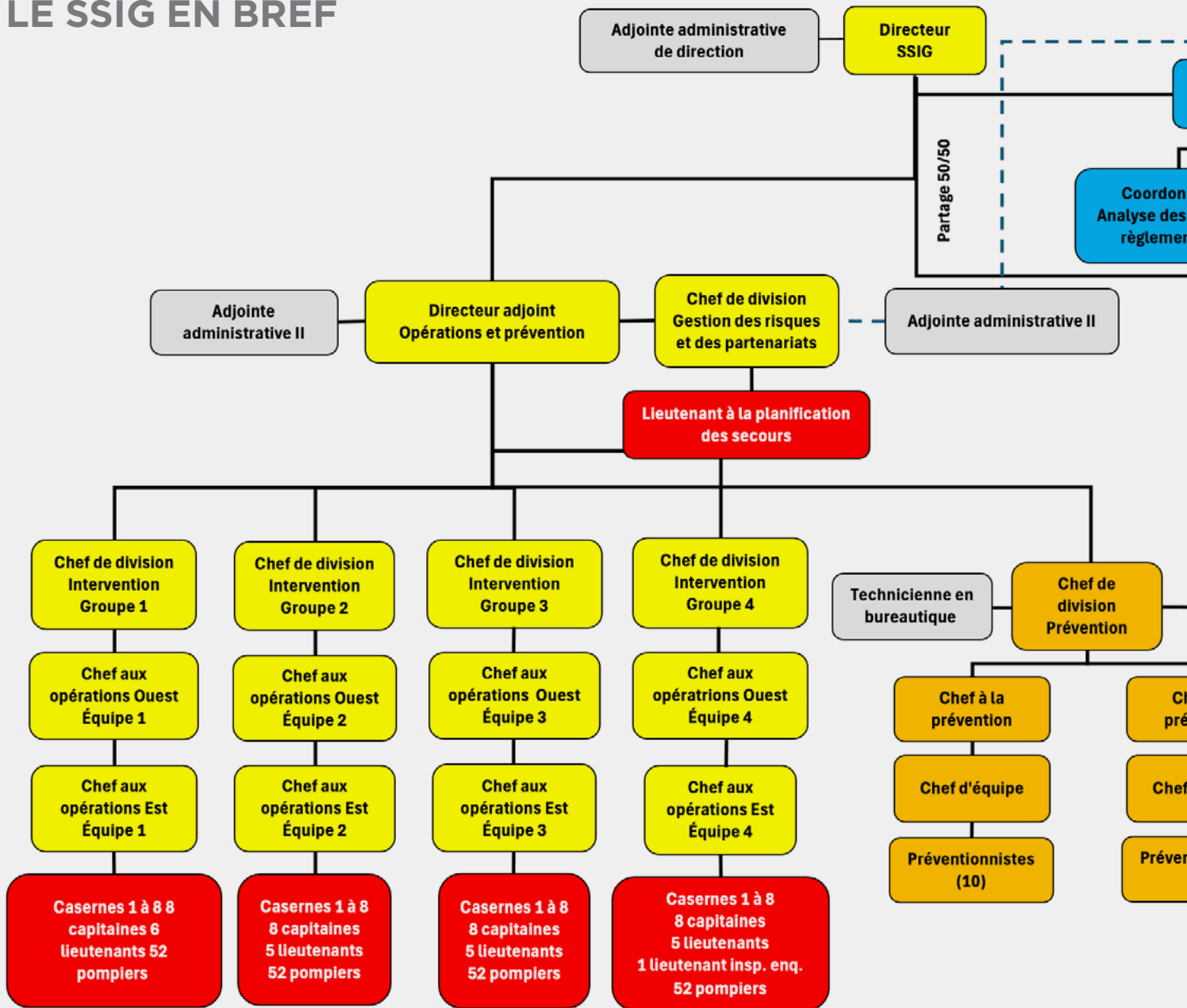
Cette période, bien que courte, a permis de jeter les bases d'un travail collectif axé sur la rigueur, la transparence et la collaboration. Je tiens à souligner l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel du Service de sécurité incendie de Gatineau, dont la contribution est essentielle à l'atteinte de notre mission de protection du public.



Monsieur Maxime Courchesne

Directeur du Service de sécurité incendie de Gatineau (à partir du 27 octobre 2025)

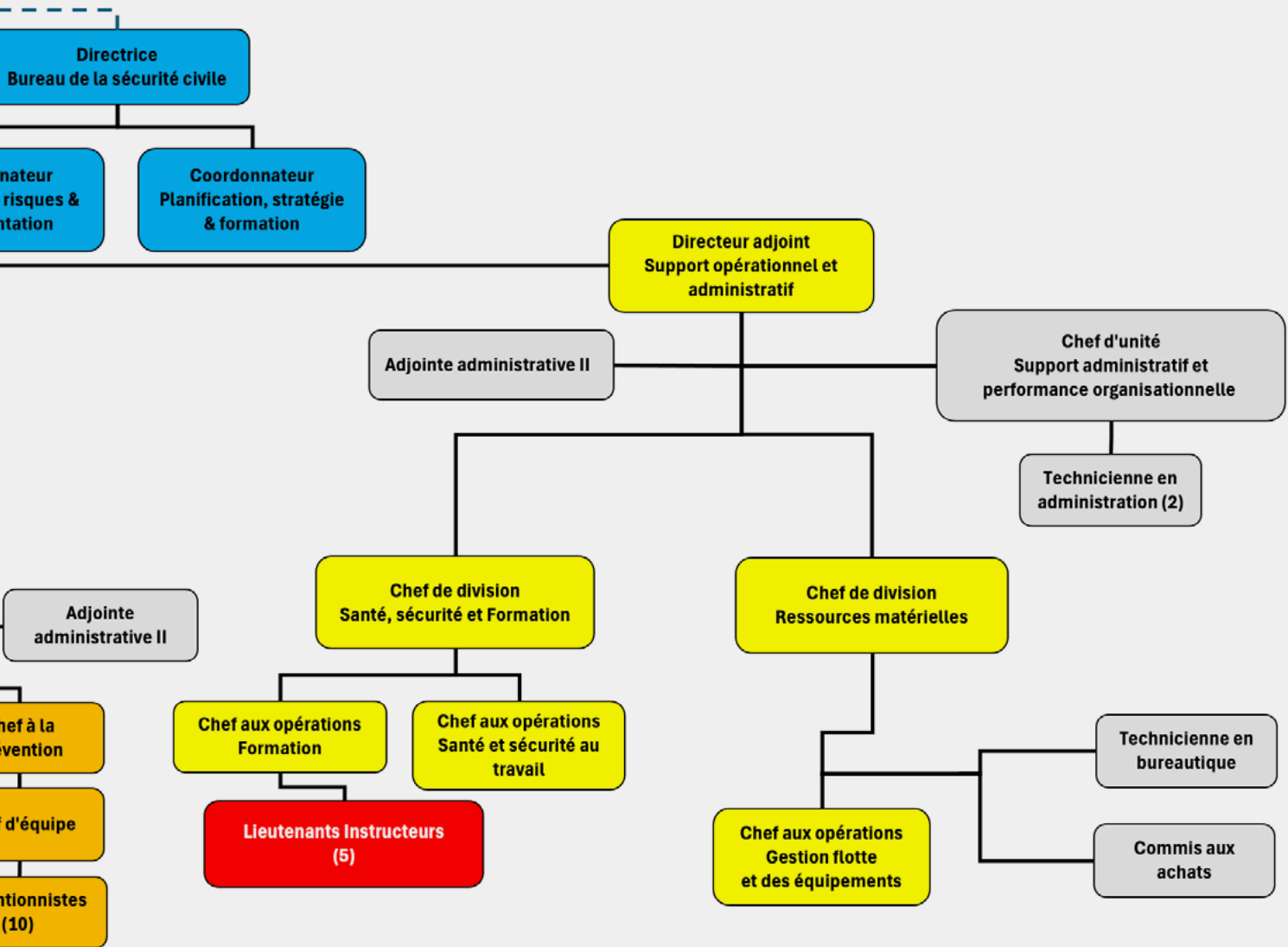
LE SSIG EN BREF



LES TYPES D'EMPLOIS ET LE NOMBRE DE POSTE TOTALISANT 371 EMPLOYÉS-ES

État major	21
Directeur	1
Directeur adjoint	2
Chef de division	3
Chef de division - Intervention	4
Chef aux opérations - Intervention	8
Chef aux opérations	3

Personnel de soutien	11
Chef d'unité	1
Adjointe administrative de direction	1
Adjointe administrative II	4
Technicien au soutien administratif	4
Commis aux achats	1

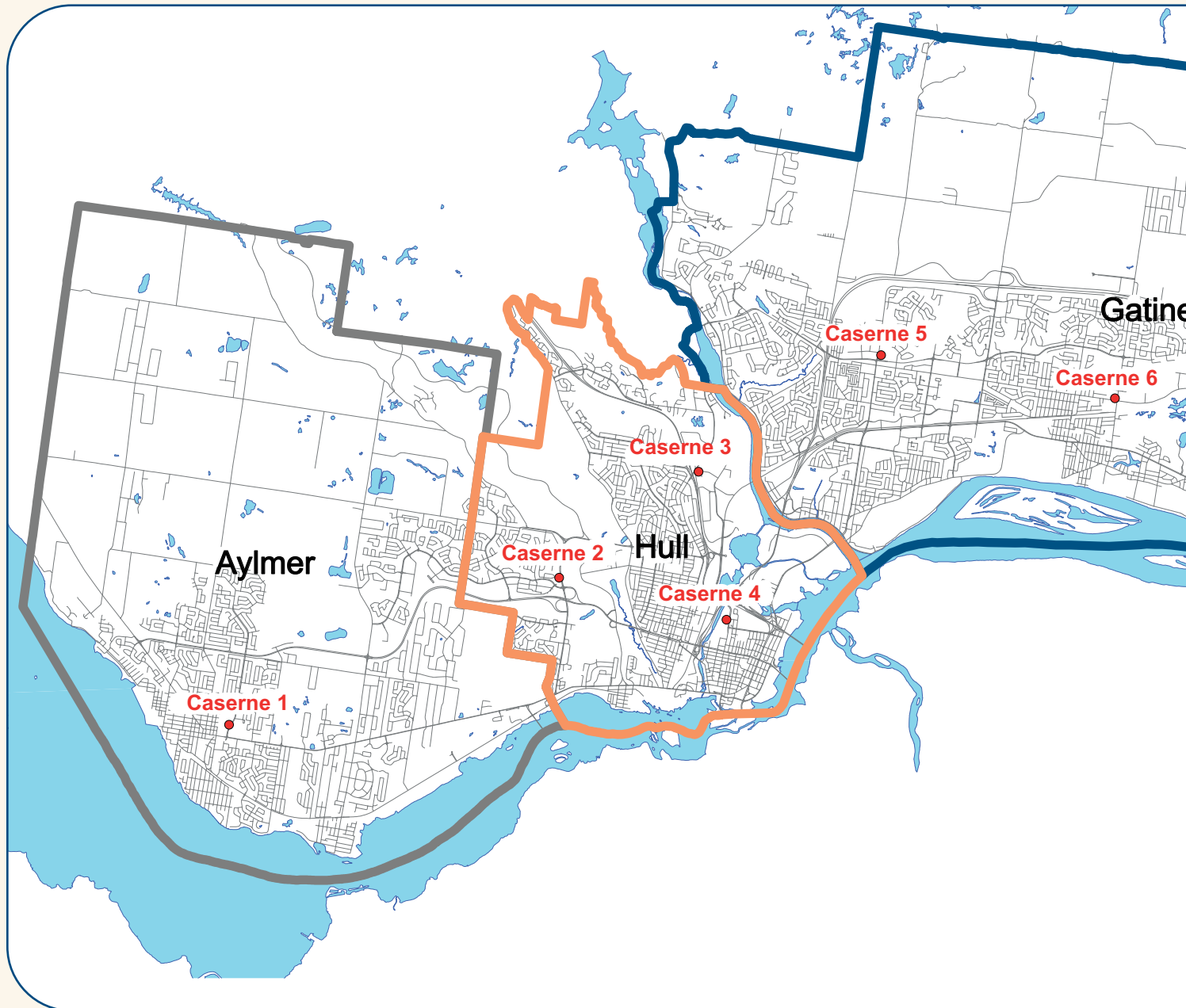


Pompier	311
Capitaine	32
Lieutenant	24
Lieutenant inspecteur-enquêteur	1
Lieutenant instructeur	5
Lieutenant à la planification des secours	1
Pompier	206
Pompier flottant	12
Pompier temporaire	30

Préventionniste	25
Chef de division - Prévention	1
Chef à la prévention	2
Chef d'équipe	2
Préventionniste	20

Sécurité civile	3
Directrice	1
Coordonnateur	2

CARTE DU TERRITOIRE



DISTRICT OUEST

AYLMER

CASERNE 1

Rolland-Guertin
425, boul. Wilfrid-
Lavigne
J9H 6H9

CASERNE 2

Calixte-Rouleau
204, boul. Saint-
Raymond
J9A 3H6

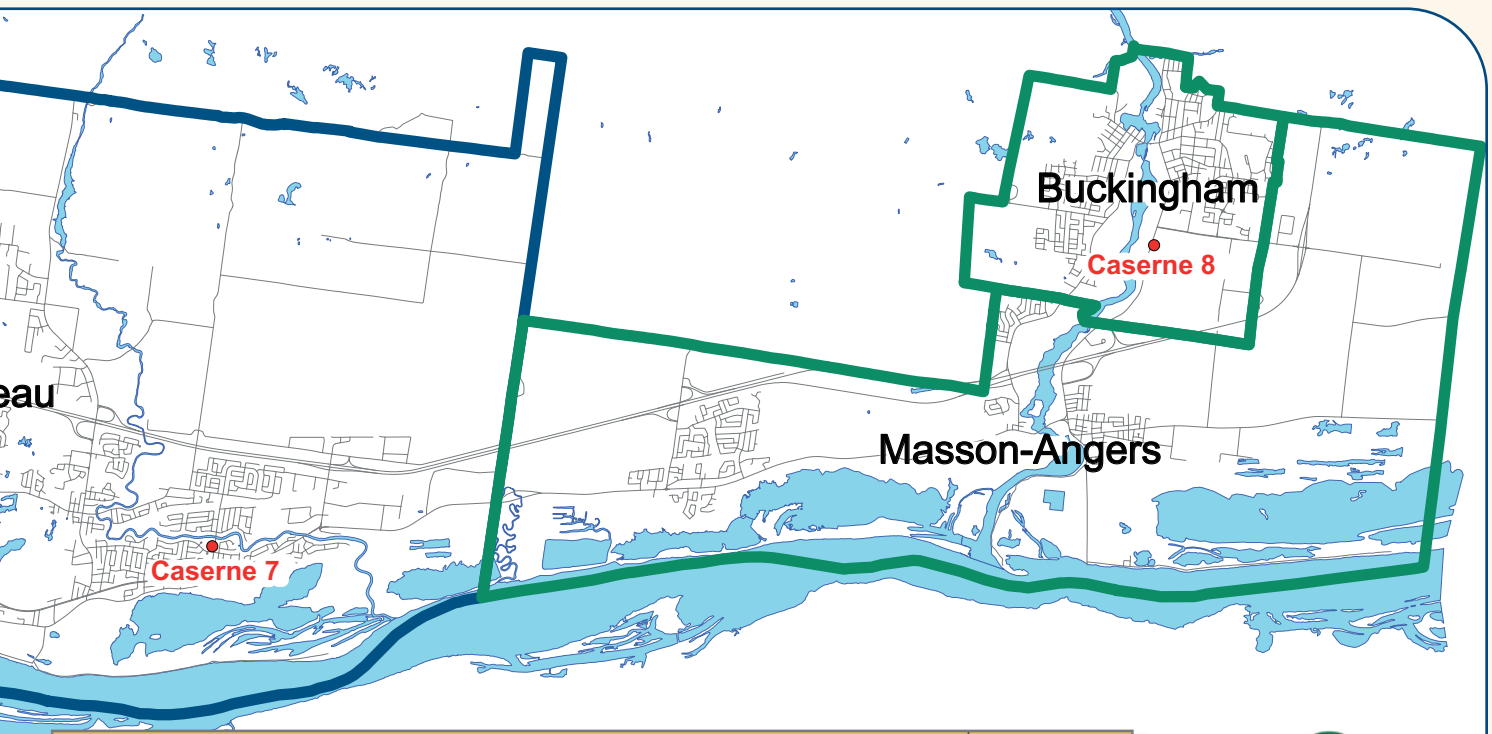
HULL

CASERNE 3

Dion-Latour
175, rue Deveault
J8Z 1S7

CASERNE 4 - BUREAUX ADMINISTRATIFS

**Jean-Claude
Charbonneau**
315, rue Saint-
Rédempteur
J8X 2T4



Véhicules d'intervention en service	Nombre
120 – Véhicule – Chef de division	1
130 – Véhicule – Chef aux opérations	2
200 – Autopompe	8
400 – Camion échelle	4
500 – Camion-citerne et camion-citerne aéroportuaire	7
600 – véhicule de secours	1
800 – Véhicule utilitaire	1
1000 – Poste de commandement mobile	1
1200 – Embarcation (incluant remorque et véhicule remorqueur)	4
1300 – Véhicule équipement forestier/hors route	1
1600 – Véhicule de ravitaillement en air	1



0 750 1 500 Mètres

Préparé par Pierre Lacroix le 16 août 2020

Plan no: M-2020-035-001

DISTRICT EST

GATINEAU

**CASERNE 5 - BUREAU
DE LA PRÉVENTION
DES RESSOURCES
MATÉRIELLES ET
DE LA FORMATION**

Aldoria-Dumulong

535, boul. Gréber
J8T 7X6

CASERNE 6

James-John-O'Farrell

325, boul. Saint-René

Est

J8P 2X2

CASERNE 7

Joseph-Roy

475, av. du Cheval-Blanc

J8P 6P4

MASSON-ANGERS ET BUCKINGHAM

**CASERNE 8 -
TOUR DE FORMATION
ET SIMULATEUR
D'EMBRASEMENT**

Cadieux-Laflamme

850, av. De Buckingham

J8L 2H9

PRÉVENTION

FAITS SAILLANTS

- Démarrage du programme d'AEC en prévention des incendies en janvier 2025.
- Collaboration avec les autres services de la Ville de Gatineau lors des séances nettoyages des campements des personnes en situation d'itinérance.
- Coup de chapeau reçu dans le dossier des personnes en situation d'itinérance.



LES 5 PROGRAMMES EN PRÉVENTION

La Loi sur la sécurité incendie confère aux villes l'obligation d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel doit comprendre un programme de prévention des incendies, abordant les thèmes suivants :

1. L'évaluation et l'analyse des incidents;
2. La mise à niveau des diverses dispositions de la réglementation municipale se rapportant à la sécurité incendie, incluant l'énoncé des mesures à prendre afin d'en assurer l'application;
3. L'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée;
4. L'inspection périodique des risques plus élevés;
5. Des activités de sensibilisation du public.

1. L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES INCIDENTS

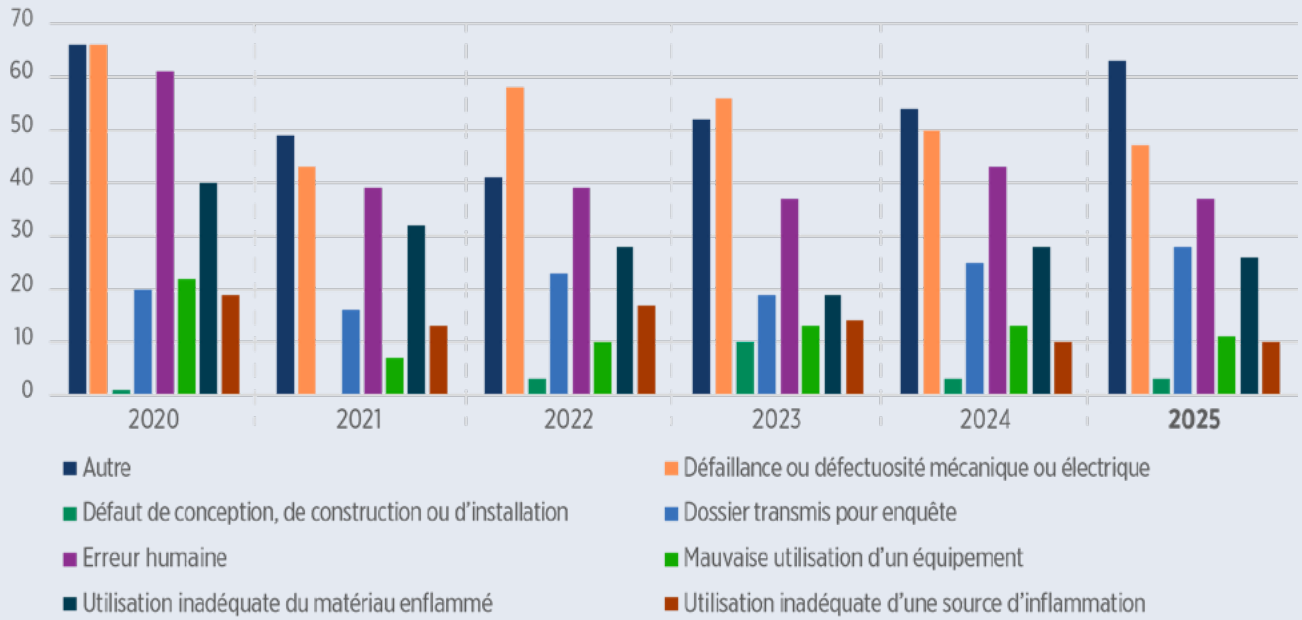
L'analyse des incidents est un exercice important pour la division prévention, car il permet de cibler les enjeux à aborder à l'aide du programme d'éducation du public.

Nombre de :	2023	2024	2025
personnes décédées	3	1	0
citoyen-nes blessés	24	33	15

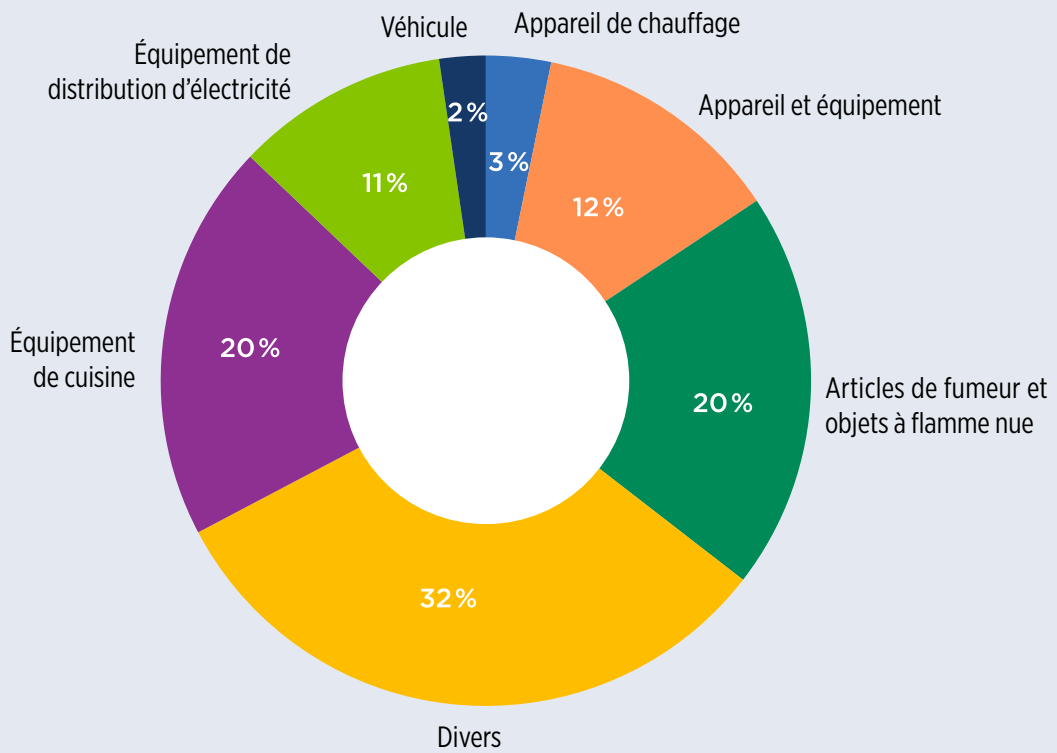
Pour l'année 2025, nous constatons :

- **Les dossiers transmis pour enquête** atteignent leur plus haut niveau depuis 2019. Cela peut indiquer une complexification des incidents ou un besoin accru d'analyse approfondie.
- **Les défaillances mécaniques ou électriques** poursuivent leur baisse depuis 2022, passant de 58 à 47 incidents en 2025. Cette diminution peut refléter de meilleures pratiques d'entretien ou des équipements plus fiables, mais reste la cause la plus élevée pour 2025.
- **L'erreur humaine** continue de diminuer. La tendance suggère que les efforts de formation ou de sensibilisation du public portent leurs fruits, mais elle reste la cause la plus élevée après défaillances mécaniques ou électriques.
- **L'utilisation inadéquate du matériau enflammé** reste relativement stable depuis 2022, mais demeure un facteur non négligeable.
- **L'utilisation inadéquate d'une source d'inflammation** se stabilise à un niveau bas.

Causes des incendies 2020-2025



Sources de chaleur



2. LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE

La révision complète du règlement municipal sur la prévention des incendies, amorcée en 2023, a été reportée pour des raisons organisationnelles comme la capacité du Service des affaires juridiques, des changements à la Commission de la Sécurité publique et certains enjeux politiques. Des présentations ont été planifiées à plusieurs reprises au comité plénier au printemps et à l'automne 2024, ainsi qu'au printemps 2025.

3. L'INSTALLATION ET LA VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Dans le cadre de ce programme, le SSIG a réalisé 20 768 visites résidentielles. Pour ce faire, des équipes aux opérations ont sillonné les quartiers, portes par portes, pour vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Lorsque les citoyens ne sont pas présents des informations de sensibilisation sont remises via un accroche-porte laissé sur les lieux.



4. INSPECTIONS PÉRIODIQUES DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS ET AVIS D'INFRACTION AUX RÈGLEMENTS

Le Service de sécurité incendie de Gatineau doit répondre aux exigences du ministère de la Sécurité publique (MSP), à effectuer l'ensemble des inspections des risques plus élevés, et ce, selon une périodicité n'excédant pas 7 ans. Il s'agit de plus de 34 000 inspections supplémentaires à réaliser.

Selon le niveau de risque, le temps alloué pour une inspection varie de 3 à 8 heures. Ce temps exclut le temps de travail au bureau, qui peut varier selon la complexité du bâtiment inspecté, la collaboration des propriétaires ou des responsables, ainsi que le nombre d'anomalies constatées lors de l'inspection et le temps de déplacement.



5. PROGRAMME D'ÉDUCATION DU PUBLIC

Dans le cadre de la semaine de prévention des incendies, des activités ont été planifiées soit :

- Kiosques et activités de sensibilisation (Festival de montgolfières de Gatineau, Sommet atypique, Salon Mon avenir, Plateau/Agora, journée portes ouvertes à la caserne 5, RONA Plateau). Achalandage estimé à environ 1 000 personnes aux kiosques de la journée portes ouvertes à la caserne 5;
- Exercices d'évacuation en résidences pour aînés : réalisés à 100 %;
- 4 000 participants lors de l'activité portes ouvertes de la caserne 5 en septembre 2025.



Centre d'appels non urgent (311)

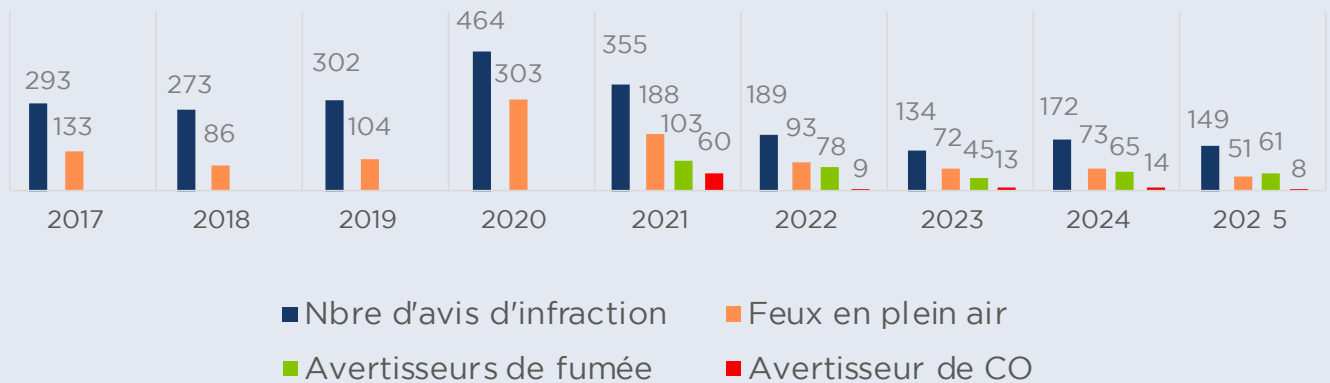
Par l'entremise du 311, l'équipe de la division prévention a répondu à plus de 1 052 requêtes d'inspection ou de demandes d'information, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à 2020.

Par l'entremise du 311, l'équipe de la division prévention a répondu à plus de 497 requêtes d'inspection ou de demandes d'information et 449 demandes d'information.

Avis d'infraction

En plus du travail effectué par la division prévention, la division des opérations a remis 149 avis d'infraction, dont 69 avis liés à des non-conformités concernant les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone et 51 avis liés à des non-conformités liés à des feux en plein air.

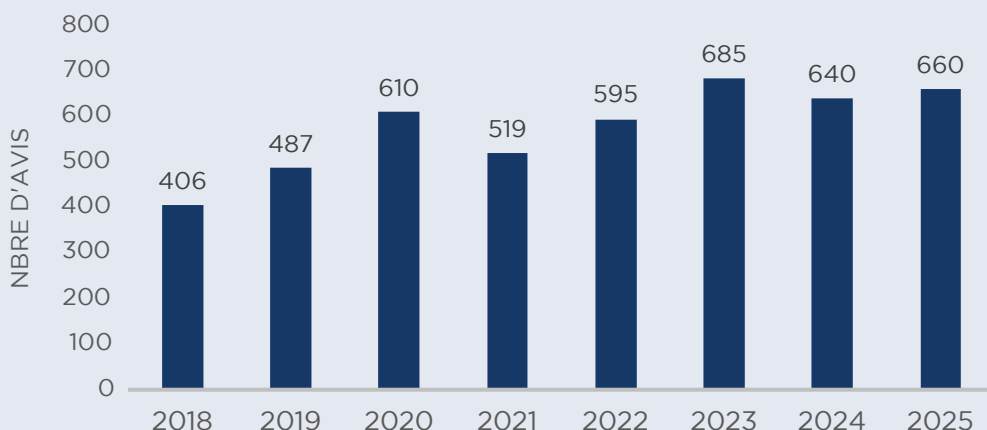
Avis d'infraction remis par la division des opérations



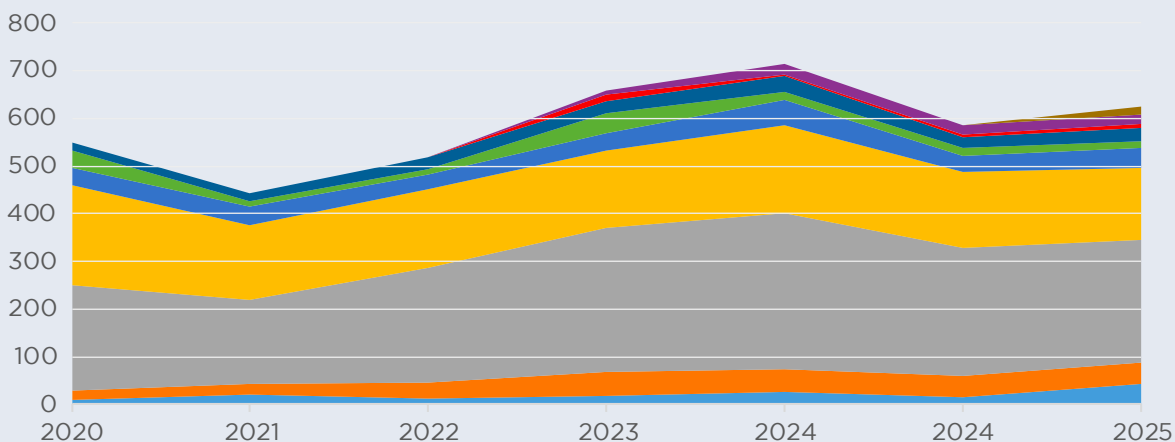
Avis de remise de propriété

Les sujets les plus touchés sont encore cette année et sans aucun doute, les systèmes d'alarme incendie défectueux à 39 % et l'électricité à 23 %. Comparativement à 2024, on observe tout de même une diminution de 2 % dans les deux cas.

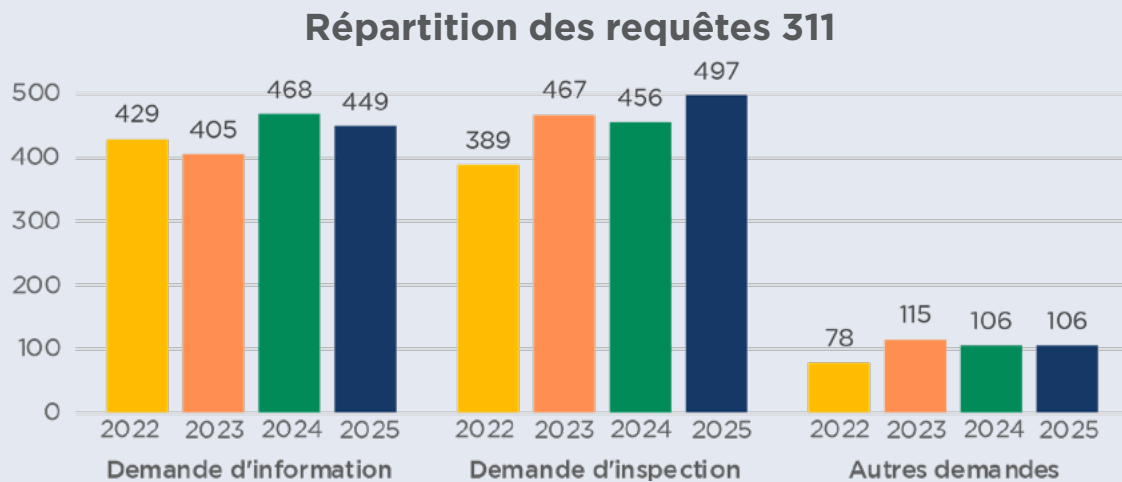
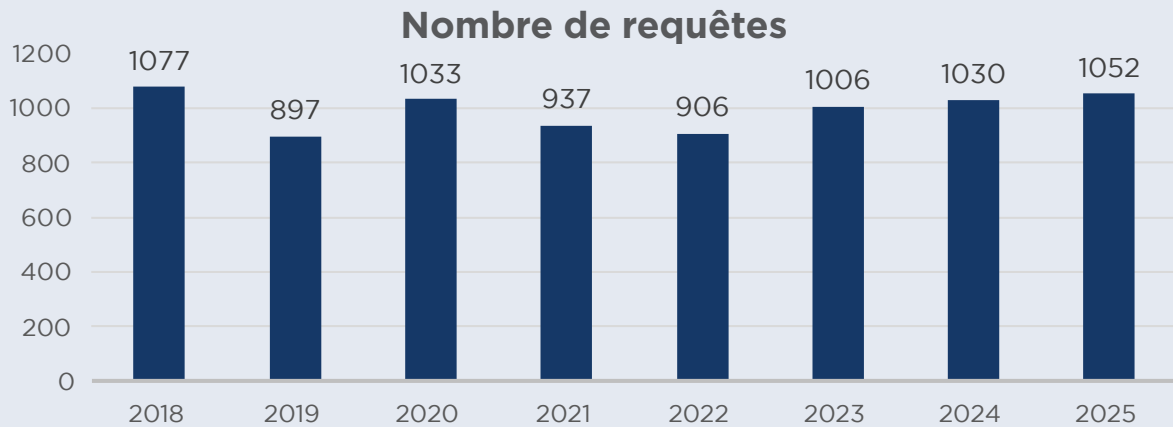
Avis de remise de propriété



Avis de remise par sujet



- Accès interdit au bâtiment
- Ascenseur
- Système d'alarme incendie
- Électricité
- Combustible solide et cheminée
- Gaz
- Réparation / Démolition
- Eau
- Système gicleurs
- Avertisseurs de fumée



Personnes en situation d'itinérance

La division prévention fut présente lors de différentes rencontres (interservices, ménage, opération, suivi du dossier, mise à jour de dossier, amélioration de la communication, etc.) et, à de nombreuses reprises, sur les sites de personnes en situation d'itinérance afin d'effectuer de la sensibilisation.



L'implication de la division prévention dans ce dossier représente :

- 1 000 heures investies par 2 préventionnistes;
- 300 heures investies par tous les chefs de la prévention.



ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le rôle du Service de sécurité incendie de Gatineau (SSIG) dans le support des organisateurs d'activités ou d'événements temporaires à Gatineau est de s'assurer que les citoyen·nes profitent de l'activité en toute sécurité. Pour y arriver, la division de la prévention doit :

1. Planifier l'activité : Le SSIG doit recevoir minimalement 30 jours avant l'activité la documentation afin d'examiner les demandes d'autorisation, notamment les plans de site, les plans de sécurité incendie, et autres documents obligatoires avant la tenue de l'événement.

2. Assurer la conformité aux normes : Vérifier toutes les installations notamment; tentes, structures gonflables, concessions alimentaires, équipements électriques, etc., afin qu'ils respectent les normes de sécurité, telles que CAN/ULC, NFPA, et autres standards applicables, en plus des dégagements requis.

3. Vérifier la sécurité des installations : S'assurer que les dispositifs de sécurité incendie sont présents, accessibles, en bon état, et que les mesures d'évacuation, d'alarme et de lutte contre l'incendie sont en place.

4. Contrôler la gestion des substances dangereuses : Surveiller la manipulation, le stockage et l'utilisation de matériaux inflammables ou combustibles, comme que le propane.

5. Personnel de sécurité : S'assurer que le personnel chargé de la surveillance incendie connaît ses responsabilités, utilise le matériel de sécurité, et peut intervenir en cas d'urgence.

6. Effectuer des inspections avant l'événement : Vérifier la conformité et la sécurité du site.





EN 2025,
115
DEMANDES
D'ÉVÉNEMENTS ONT
FAIT L'OBJET D'UNE
INSPECTION.



OPÉRATIONS

INTERVENTIONS

NATURE DES APPELS

TYPE D'INTERVENTIONS	2023	2024	2025
Incendie de bâtiments	210	213	205
Vérification – Alarme	2 961	3 177	3 250
Protection - Fuite de gaz	49	34	35
Vérification – Gaz	188	203	214
Feux extérieurs	322	300	308
Sauvetage nautique	64	82	74
Accident de la route	1 090	1 223	1 177

APPELS LIÉS AUX ASSISTANCES MÉDICALES	2023	2024	2025
Arrêt cardio-respiratoire	178	186	172
Personne inconsciente	163	171	212
Utilisation de défibrillateur	91	83	94
Choc délivré	26	21	21
Autres assistances médicales	1 347	1 460	1 519
Total	1 805	1 921	2 017

FAUSSES ALARMES	2023	2024	2025
Système d'alarme défectueux	77	57	55
Système d'alarme en réparation	25	23	11
Mise à l'essai du système	22	22	14
Détecteur de fumée défectueux	18	24	13
Avertisseur de fumée défectueux	7	15	5
Avertisseur de CO défectueux	10	15	6
Panne électrique	21	12	9
Sans cause visible	221	244	175
Erreur humaine	32	46	22
Total	433	458	310

TOTAL D'APPELS 2025 : **9 211**



NOMBRE D'APPEL PAR CASERNE

CASERNE 1	
0201	1569
0221	829
1201	55
2453	

CASERNE 2	
0202	2010
0222	5
0402	2004
0502	118
0602	159
4296	

CASERNE 3	
0203	1597
0223	4
0503	8
0803	462
2071	

CASERNE 4	
0204	2364
0224	13
0404	1435
0704	946
1204	45
4803	

CASERNE 5	
0205	2256
0225	681
0405	1
0505	68
0905	19
1605	133
3158	

CASERNE 6	
0206	1677
0226	0
0406	1613
0426	1
1206	60
1306	38
1326	19
3408	

CASERNE 7	
0207	1176
0227	0
0507	160
1336	

CASERNE 8	
0208	749
0228	46
0408	532
0508	95
0528	22
1208	2
1446	

0101 - Directeur.....	1
0102 - Directeur-Adjoint - Opérations et prévention.....	1
0103 - Directeur-Adjoint - Support opérationnel et adm...1	
0112 - Chef de division - Santé, sécurité et formation	14
0120 - Chef de division - Intervention	324
0133 - Chef aux opérations - Santé et Sécurité.....	16
0134 - Chef aux opérations - District Ouest.....	1834
0135 - Chef aux opérations - Rappel Ouest.....	0
0136 - Chef aux opérations - District Est.....	1265
0137 - Chef aux opérations - Rappel Est	8
0138 - Chef aux opérations - Support	95
0905 - Caserne 5 - Enquêteur	28
1008 - Poste de commandement mobile.....	2
1115 - Lieutenant-instructeur - Formation	3
1125 - Lieutenant-instructeur - Formation	5
1135 - Lieutenant-instructeur - Formation	8
1145 - Lieutenant-instructeur - Formation	5
1155 - Lieutenant-instructeur - Formation	1

CASERNE	2024	2025
1- Aylmer	1 361	1 344
2- Hull	1 181	1 289
3- Hull	915	892
4- Hull	1 614	1 594
5- Gatineau	1 616	1 773
6- Gatineau	1 015	1 053
7- Gatineau	584	620
8- Masson- Angers et Buckingham	661	646
Total	8947	9211

VALEUR FONCIÈRE SAUVEGARDÉE PAR LES INTERVENTIONS DU SSIG

PERTES MATÉRIELLES LIÉES À UN INCENDIE	2023	2024	2025
Valeur foncière des bâtiments incendiés	706 866 688 \$	991 300 182 \$	997 919 157 \$
Pertes estimées	9 319 431 \$	10 759 289 \$	10 408 429 \$
Pourcentage de pertes versus la valeur foncière des bâtiments impliqués	1,3 %	1,1 %	1 %
Pourcentage de la valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG	98,7 %	98,9 %	99 %

GESTION DES RISQUES ET DES PARTENARIATS

La Division de la gestion des risques et des partenariats assure, dans une perspective d'assurance qualité et d'amélioration continue, une coordination et une communication soutenues avec l'ensemble des partenaires internes et externes du SSIG. Cette synergie organisationnelle contribue à la fiabilité, à la cohérence et à l'efficacité du schéma de couverture de risques, en soutenant de façon optimale la planification et la mise en oeuvre des secours, tant pour les interventions en sécurité incendie que pour les mesures relevant de la sécurité civile.

CLASSIFICATION DES RISQUES

Cette classification aide les autorités municipales à établir des stratégies de prévention et de lutte contre les incendies. En identifiant les bâtiments à haut risque, les services de sécurité incendie peuvent mieux planifier leurs interventions, sensibiliser les occupants et mettre en place des mesures d'atténuation efficaces.

Risques de bâtiments	
1 - Faible	55 624
2 - Moyen	12 369
3 - Élevé	2 500
4 - Très élevé	687
5 - Autres	2 338
TOTAL	73 518

5- Autres : La catégorie « Autres » est principalement axée sur des terrains vacants, des parcs, des stationnements et d'autres infrastructures.

Mise à jour et maintenance de la base de données des risques : Révision régulière des données existantes pour assurer leur exactitude et leur pertinence, notamment en intégrant de nouvelles adresses et en actualisant les classifications selon l'évolution des bâtiments et des infrastructures.

Communication des risques au centre 911 : Renforcer la coordination avec le centre d'appel d'urgence, en partageant régulièrement des informations sur la classification des risques pour optimiser la réponse en cas d'incident. Bien que cette communication ne soit pas quantifiable en termes de volume précis, elle a permis d'améliorer la réactivité et la pertinence des interventions.

Communication des nouvelles attributions d'adresses du Service de l'urbanisme et du développement durable : Colliger les informations à propos des nouvelles constructions et d'adresses. Maintien des informations dans notre base de données afin d'informer les intervenants.

Révision et ajustement des critères de classification : Révision des protocoles pour mieux refléter les risques réels identifiés sur le terrain, en intégrant de nouvelles données et en ajustant la catégorisation selon l'évolution des bâtiments et des usages.

Formations et sensibilisation interne : Organisation de sessions de formation pour le personnel afin de garantir une compréhension claire des critères de classification et leur application lors des interventions.

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI)

Un plan particulier d'intervention (PPI) est un outil de planification opérationnelle qui définit, pour un risque spécifique ou un site à risque particulier, les modalités d'intervention dont le positionnement des unités, les ressources requises selon la catégorie de risque du bâtiment ou du site, les rôles et responsabilités des intervenants ainsi que les mesures de coordination à mettre en oeuvre afin d'assurer une réponse efficace, sécuritaire et conforme aux objectifs du schéma de couverture de risques. Le PPI vise à accélérer l'intervention, à réduire les impacts sur la vie, les biens et l'environnement, tout en soutenant l'assurance qualité des services d'intervention.

Année	Total de PPI réalisé
2023	94
2024	208
2025	219

PLANIFICATION DES ENTRAVES

Dans le cadre des interventions et des travaux effectués sur le réseau d'aqueduc, les autorités responsables doivent anticiper et évaluer les impacts potentiels sur les déplacements d'urgence. Des mesures de planification et de coordination doivent être mises en place afin d'assurer la sécurité des intervenants opérant dans les zones en travaux et de prévenir tout obstacle à l'accès des services d'urgence.

La planification des entraves et des détours doit permettre l'optimisation des trajets d'intervention et le maintien des temps de réponse requis, conformément aux objectifs du schéma de couverture de risques. À cette fin, une communication proactive avec les services d'urgence concernés est essentielle afin de garantir la continuité et l'efficacité des interventions, notamment en matière de sécurité incendie.



ENTRAIDE INTERMUNICIPALE

Afin de répondre au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le Service de sécurité incendie de Gatineau possède des ententes d'entraide intermunicipales avec les villes suivantes :

Ottawa
 Chelsea
 Val-des-Monts
 Cantley
 L'Ange-Gardien
 Lochaber
 Pontiac
 Thurso
 Saint-André-Avelin
 Mayo



RESSOURCES MATÉRIELLES

OFFRE DE SERVICES

Cette division est responsable de l'acquisition et de l'entretien de tous les équipements du SSIG. De la flotte de véhicules aux habits de combat en passant par le matériel de casernes. Ce faisant, cette division est en support à toutes les autres divisions du service de sécurité incendie que ce soit pour le déploiement des opérations ou encore des activités de la division prévention.



ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

La division des ressources matérielles dispose d'un budget annuel d'acquisition d'équipements, de vêtements et d'autres accessoires d'environ 1 700 000 \$ et gère une trentaine d'appels d'offres.

ENTRETIEN ET INSPECTION DES ÉQUIPEMENTS

Lors d'un incendie, les pompiers sont exposés à plus de 270 contaminants toxiques contenus dans la fumée, lesquels se retrouvent sur les habits de combats. Ils peuvent être la cause de maladies professionnelles. L'une des façons de prévenir l'apparition de telles maladies est la mise en place de procédures de décontamination post-intervention.

La buanderie procède au nettoyage systématique après intervention. Dans ce cadre, 1 378 lavages de décontamination ont été effectués pour la seule année 2025. C'est également la buanderie qui assure la gestion des inspections annuelles des 700 habits de combat. Elle est aussi responsable de la gestion du cycle de vie de plus de 4 000 pièces d'équipements de protection individuelle.

Afin d'assurer la sécurité des combattants du feu sur le terrain, la division des ressources matérielles (DRM) doit s'assurer de la conformité des équipements et réparer les matériels défectueux.

Ainsi, 492 tests d'étanchéité et bancs d'essais ont été réalisés sur les parties faciales des appareils respiratoires, 661 cylindres d'air respirable ont été inspectés et 191 bancs d'essais ont été effectués sur les appareils de protection respiratoire.

De nombreux achats sont effectués annuellement afin de remplacer les produits dont la durée de vie arrive à terme. En 2025, le SSIG a acheté, entre autres, des cagoules Nano Antiparticules à 96 %. Chacun des 330 pompiers a reçu 2 cagoules.

Des recherches exhaustives ont été effectuées afin d'obtenir des habits de combat ayant les plus hauts standards de l'industrie. Les critères évalués sont notamment, l'épaisseur, l'étanchéité et l'imperméabilité des membranes. Un contrat de 2,9 millions de dollars sur 5 ans vient d'être signé pour l'achat, à partir de 2026, de 573 habits de combat afin de remplacer les habits existants.

429 requêtes de bâtiments ont été effectuées en interne pour le maintien en état du parc immobilier du Service de sécurité incendie de Gatineau, qui comprend 8 casernes et 1 aréna et une tour de formation.

La DRM c'est aussi un magasin en support au service. En moyenne, 250 demandes individuelles sont effectuées mensuellement par les casernes pour 3 384 demandes de produits.

RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Afin d'offrir aux citoyens/citoyennes un service de qualité, le SSIG a acquis 7 petits véhicules pour une valeur de plus de 300 000 \$. De plus, 9 nouveaux véhicules lourds ont été acquis en 2025 ce qui représente un investissement de plus de 22 millions de dollars, et ce, afin de renforcer la flotte vieillissante.



SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La division Santé, sécurité au travail et formation travaille activement à l'amélioration des pratiques de travail afin de les rendre de plus en plus sécuritaires et, de ce fait, coordonne le comité paritaire en santé et sécurité du travail. Elle offre annuellement aux pompiers diverses formations afin de maintenir leurs compétences à jours. Elle accompagne les employés dans leur cheminement de carrière vers des postes de fonctions supérieures et enfin, elle chapeaute les processus d'embauche et d'intégration des recrues.

Dans un contexte en pleine mouvance concernant la reconnaissance par la CNESST de 16 cancers à titre de maladies présumptives liées à la profession de pompiers, la division Santé, sécurité au travail et formation a poursuivi son engagement envers l'amélioration des pratiques de travail, visant à rendre nos opérations de plus en plus sécuritaires.

Le comité paritaire en santé et sécurité du travail est composé de 5 membres. Le comité s'est réuni à 3 reprises en 2025.

Les sujets abordés étaient majoritairement liés à la prévention des cancers chez les pompiers notamment :

- Le suivi de l'installation de système de captation à la source des gaz d'échappement des camions dans les garages de casernes;
- L'amélioration de nos pratiques sous l'angle de la prévention des cancers chez les pompiers;
- L'analyse de l'utilisation des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dans la conception des vêtements de protection individuelle (VPI), dans le cadre du choix des nouveaux vêtements de protection individuels.

En comparant les résultats obtenus en 2019 et ceux obtenus en 2025, nous constatons une augmentation, et ce, tant au niveau du nombre d'accidents que du taux de fréquence et du taux de gravité.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'accidents au travail	90	80	89	101	114	81	178
Taux de fréquence Nombre de lésions versus nombre heures travaillées	9,13	5,37	6,37	10,55	8	4,78	7,64
Indice de gravité Nombre de jours perdus versus nombre de lésions avec perte de temps	32	27,13	45,16	36,55	26,67	57,6	59,79
Taux de gravité Nombre de jours perdus versus nombre heures travaillées	292,32	145,57	287,62	385,62	213,35	275,17	456,74

FORMATION

Malgré tout, la division formation a offert une variété de formations aux pompiers, permettant de maintenir leurs acquis à jour. Plus particulièrement, dans le cadre de nos formations de masses de 2025, nous avons mis l'accent sur le cadenassage, l'alimentation en eau et les interventions impliquant des piles au lithium.

Au total, la division a proposé plus de 20 programmes de formation, incluant des modules tels que la formation d'auto-sauvetage et de sauvetage d'un pompier en détresse, la formation sur la désincarcération ainsi que la formation sur les incendies de végétation et les gaz inflammables.

Les chefs aux opérations ont également été formés pour intervenir à la suite d'une intervention potentiellement traumatique sur le plan psychologique.

Au total, 13 679 heures de formation ont été suivies par le personnel du Service de sécurité incendie de Gatineau.

	2025	
	SÉANCES	HEURES
Nombre de séances d'entraînement (maintien de compétences)	974	6 807
Nombre de formations externe	162	5 603
Nombre de formations par division	109	1 169
Nombre de formations portant sur la santé et sécurité au travail	31	105
Heures de formation sous toutes ses formes	1 415	13 752



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE GATINEAU

